

Orte und Gemeine Herrschaften?] ...⁴ wider Venedig begärt haben. Von Münster und Osnabr[ück] [wo seit 1644 die Friedensverhandlungen liefen und 1648 ihren Abschluss finden sollten] ...⁴ Hofnung zum friden. Die Belägerung Lindaw Cont[inuiert?] ...⁴ bishar".

1) Blattrand weggerissen. Textverlust jeweils 2-3 Wörter.

2) s. EA V 2, 1409 (Nr. 1115). Stadt und Amt Zug war an dieser Tagsatzung in Wil durch Beat II. Zurlauben und Zürich durch Salomon Hirzel vertreten.

3) s. ebenda 2255 (Anhang Nr. 7) 4) s. Anm. 1

Original - AH 79, 246-247

90

1633 September 8., "Au Camp de s^t Nicolas[-du-Port]"

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ.] KOENIG [LUDWIG XIII.] AN DEN [LIEUTENANT
GENERAL POUR LE ROI AUX GRISONS, HENRI I^{ER}] DUC DE ROHAN

"Toutes les Entreprises que J'ay faictes iusques a cet heure n'ayant esté que pour la gloire de dieu; pour le secours de mes alliez injustement oppriméz ou pour empescher que ceux soit de mes Voisins ou de mes Subjetz qui auroient de mauvais desseings contre mon Estat ne se Rendissent asséz forts pour les executer, J'en ay eu aussi les Succéz tels que Je les pouvois desirer; La bonne fortune s'estant tousjours monstré inseparable de la Justice de ma cause; J'espere qu'elle m'accompagnera encore dans la Resolution que J'ay prise d'attaquer le duc [C h a r l e s IV] de Lorraine, Veu que la mesme iustice que i'ay eu par le passé est autant de mon Costé en ceste occasion qu'elle ayt iamais esté; Chacun peut scavoir les justes Subiects que i'ay d'estre offensé contre ledit Duc; puisque ce qu'il a fait contre les traictés qu'il avoit avecque moy a esté a la Veüe de toute l'Europe; Jl a continuellement eu des jntelligences avecque ceux qui ne peuvent Souffrir la grandeur de ceste Couronne; & n'a Recherché d'estre mal avecque ceux qui y prennent Interest; ainsi qu'il a bien fait Voir lors qu'il a rompu la Neutralité qu'il avoit avecque les Suedois que Je luy avois procuré pour empescher qu'ils ne le Ruinassent: Comme ils eussent fait il y a desja long temp; Et ne s'estant pas Contenté de les attaquer le premier contre toute sorte de Raison Et de Justice; Jl leur a fait entendre par un des siens qu'il a envoyé vers eux que j'estois d'accord avecque luy et qu'il ne le faisoit que de mon Consentement; Je n'aurois eu que ceste Raison de porter mes armes dans Son pays pour faire

Voir a tout le monde que Je n'avois pas accoustumé de tenir des procedé si peu sincere; Elle estoit asséz forte et me Justifioit asséz; Mais jl y en a une autre particuliere, laquelle estant Joincte aux autres toutes ensemble ne m'ont peu permettre de differer plus long Temp a tesmoigner mon iuste Ressentiment Contre ledit duc Qui est le Mariage de mon frere [Gaston-Jean-Baptiste de France] le duc d' O r l e a n s qu'il m'a confessé avoir fait avecque sa soeur [Marguerite de Lorraine, Comtesse de V a u d e m o n t] apres m'avoir fait demande; si Je l'avois agreable; Et Luy avoir fait entendre que c'estoit une Chose que Je ne pouvois Consentir; Et que sur cela il eust plusieurs foys protesté Et donné parole de ne le faire pas, Ceste action qui ne se peut mesme practiquer entre les particuliers; sans qu'ilz ayent Recours a la Justice; m'est si Jniurieuse et si prejudiciable a mon estat; que n'ayant point de Voye plus douce que celle de mes Armes; pour faire Voir ma sincerité à mes Alliéés Et pour Rompre ledit Mariage qui ne peut estre de soy Valyde ayant esté fait par rapt et Clandestinement; Je me suis Resolu d'attaquer Nancy affin d'oster a l'advenir audit duc le moyen de plus troubler la Chrestienté de Rendre les effets de sa mauvaise Volonté contre moy inutiles, Et tirer Rayson de tant d'offences Et si sensibles que J'ay Repceües de luy; J'ay Voulu Vous donner advis de ce que dessus affin que Vous fassiez cognoistre a ces peuples [die eidg. Orte spez. aber Bünden gemeint]¹ la Sincerité que J'observe avecque mes alliéz; Et qu'en me faisant Rayson de l'offence commise Contre Moy par le duc de Lorraine; Je Contribüe beaucoup au bien public; travaillant a Reduire Un Prince passioné pour les Interests de Ceulx qui depuis long temp se sont monstréz Ennemys de la Juste liberté des peuples; Et qui ont mesme Entrepris sur la leur, En estat de ne pouvoir plus Rien faire pour le Redressement de leurs aff^{res} auquel Jl se mettoit en debuoir d'Employer toutes ses forces".

1) s. auch AH 79/90A

Kopie, wohl von der franz. Ambassade für den Zuger Ammann B e a t II. Zur-
lauben bestimmt. - AH 79, 248

90 A

1633 September 8.

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ.] KOENIG [LUDWIG XIII.] AN DEN [LIEUTENANT
GENERAL POUR LE ROI AUX GRISONS, HENRI I^{ER}] DUC DE ROHAN

"Par l'autre lettre¹ que Je Vous escriis; Vous seréz plainement Informé des ...

✓
MS